

# SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES  
DE LA LÉGIION D'HONNEUR

## SECTION DU VAL DE MARNE

### Comité n° 1

Bry, Champigny, Joinville, Villiers,

Subventionné par les 4 communes

20 décembre 2022



# Bulletin n°43

## Entraide et Légion d'Honneur

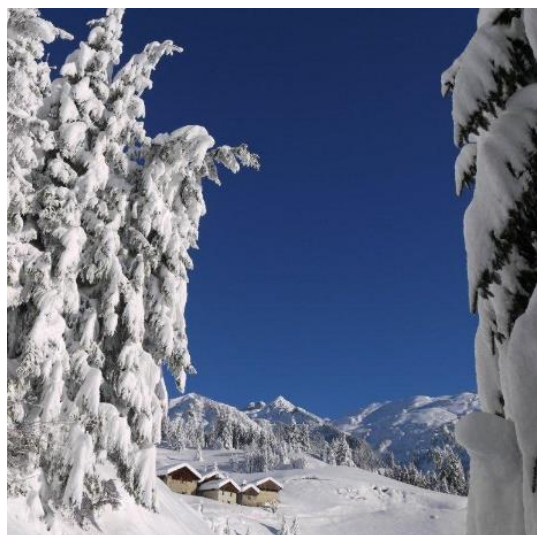
Cher(e)s Légionnaires, Cher(e)s Ami(e)s,

J'espère que ce bulletin vous trouvera en bonne santé.

Cette année nous avons perdu deux amis, le fidèle Gilbert Volat Officier LH et Mme Jeannine Aubry, veuve de l'ancien maire de Joinville-le-Pont. Vous trouverez leur parcours dans ce bulletin.

Et deux « jeunes retraités » sont partis en grande banlieue. Les effectifs de notre Comité continuent à baisser régulièrement, mais nous peinons à recruter !

Espérons que l'an prochain nous amènera quelques nouveaux adhérents : un petit groupe de sociétaires est cependant fidèle à nos « sorties », d'autres nous soutiennent par leurs dons ou leurs petits mots. Nous remercions bien sincèrement toutes ces participations.



Nos projets de conférences dans les collèges se sont heurtés cette année à un double changement d'Inspecteur d'Académie, mais des perspectives s'annoncent pour 2023.

En attendant, un peu d'histoire et une « pique » de rappel concernant les vaccinations (autres que contre la Covid)

L'ensemble du Bureau du Comité vous souhaite de **très joyeuses fêtes de fin d'année** et espère que vous entrerez dans la nouvelle année **2023**, avec entrain.

Bien à vous,  
*Dominique PÉRIGORD*  
*Présidente du Comité 94/1*

### **Prochaines dates à RETENIR** ....

- **Assemblée Générale électorale de la Section** le samedi 4 mars 2023 de 11 à 13h Salle Tofolli place du Cadran à CHARENTON le PONT.

- Assemblée Générale Nationale extraordinaire le 13 mars 2023 à l'espace "Charenton" 327 rue de Charenton 75012 Paris qui concernera les nouveaux statuts des « amis » de la SMLH.

- **Ravivage de la Flamme** à l'Arc de Triomphe, le **14 mai 2023**.

- **Assemblée du Comité : le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023 à BRY SUR MARNE**

- **Gala de la Section : le 14 octobre 2023 à ALFORTVILLE sur la Péniche** MCF2 – Cristal-sur-Seine, 1 quai de la Révolution. Le thème sera les « GUINGUETTES ».

Société des Membres de la Légion d'Honneur

Comité n°1 – Dominique PÉRIGORD. 06.18.44.18.86 -perigorddodo@yahoo.fr

Conception et Réalisation du bulletin : Dominique Périgord - création 1995 Marcel Vézinat - photos C. Gotti, D.Périgord, D.Wagnon

## La vie de notre Comité

### In MEMORIAM

**Gilbert VOLAT** était né le 23 décembre 1927, à Paris dans une famille ouvrière.



Il a passé son enfance à Bry-sur-Marne, avec son frère et sa sœur et fait une formation d'ajusteur, avant de travailler dans une société de fournitures de bureau.

Il a 18 ans en 1945 ; il s'engage alors dans l'Armée et passe un an dans les Forces d'occupation en Allemagne au 4<sup>ème</sup> RAD (4<sup>ème</sup> régiment d'artillerie divisionnaire) comme brigadier, breveté radiotélégraphiste.

En janvier 1947, il est envoyé dans une unité d'artillerie, engagée dans des combats d'infanterie-commando où il est chargé de l'encadrement de soldats vietnamiens.

**Le 14 octobre 1948** (il n'a que 21 ans !) il est grièvement blessé par un obus de mortier : il **perd la vue**, et a de multiples blessures au bras et à la jambe. Il doit faire plusieurs séjours dans les hôpitaux (Cholon, Saïgon). Rapatrié à Paris, en 1949, il subit encore deux longues périodes de rééducation.

Grand Invalide de Guerre, il obtient un emploi à mi-temps à la Sécurité Sociale et consacre le reste de son temps aux activités d'une association d'aide aux aveugles pour les insérer en milieu professionnel (2000 placements ainsi réalisés !)

Il participe à la fabrication et à la diffusion de matériels spécifiques destinés aux non-voyants, tant en France, que dans les DOM-TOM.

Il se marie en 1952, et a deux enfants (un fils -décédé, il y a quelques années- et une fille, Sylvie). Il vit à Bry sur Marne, avec son épouse **Janine** ; Celle-ci avait été nommée Chevalier de la Légion d'Honneur - et décorée le 28 avril 2012 par Marcel Vézinat - en « qualité de tierce personne ayant assuré depuis 1952 ,un service permanent de soins à son époux, Grand Invalide de Guerre, sans oublier un engagement de militante de longue date auprès de non-voyants pour les aider à trouver du travail adapté à leur handicap » Elle est décédée le 17 décembre 2013 à Auxerre 89.

Depuis lors, Gilbert Volat vivait seul dans son pavillon de Bry, avec l'aide d'une aide ménagère ou chez sa fille Sylvie qui tient un centre équestre à Toucy dans l'Yonne avec ses petites filles Margaux et Marie-Perrine.

Gilbert Volat a longtemps eu une chienne guide d'aveugle, « Luciole » avec laquelle disait-il « je peux faire ce que je veux quand je le veux. Luciole est toujours disponible que ce soit le jour ou la nuit ». Luciole était décédée en novembre 2007 à l'âge de 12 ans et Gilbert Volat en avait été très affecté. Il avait eu récemment une nouvelle petite chienne « Fidji ».

GILBERT VOLAT s'est éteint chez sa fille à TOUCY-89- le 18 septembre 2022. Il est enterré auprès de son épouse au cimetière de Bry sur Marne.

**Gilbert Volat était Officier de la Légion d'honneur**, Médaillé Militaire, Croix de Guerre T O E avec quatre commémoratives Indochine, croix du Combattant volontaire



*Dominique Périgord et Marcel Vézinat*

**Jeannine AUBRY**, c'est d'abord un pays, la Grèce, d'où est originaire sa famille, les Péteros: le Péloponnèse et la Macédoine, Kastoria, une jolie ville dans les montagnes en bordure d'un lac. Sa famille fut éprouvée par la guerre des Balkans où s'illustra son grand-père. Ses parents viennent en France où naît « Ioanna », le 15 décembre 1930.



Comme tous les enfants de sa génération, elle connaît la seconde guerre mondiale ; la guerre qui marque les consciences tant individuelles que collectives ; la guerre qui forge les personnalités : le courage, la volonté, dont elle fera preuve jusqu'à son dernier souffle.

Après la guerre, c'est le lycée pour une formation d'esthéticienne chez Jeanne Gatineau : elle ouvrira plus tard un institut de beauté dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

C'est alors qu'elle rencontre celui qui allait devenir son mari, Pierre Aubry, étudiant à HEC. Elle est séduite par sa personnalité, son charisme et son humour.

Ils se marient en 1958 et deviennent indissociables : le soutien et la présence de son épouse a permis à Pierre Aubry de se réaliser professionnellement puis au cours de ses mandats électifs. Ils vivent à Joinville dans la maison familiale construite par les grands-parents de Pierre Aubry.

En 1965, ils partent vivre 3 ans à Lima, au Pérou, où Pierre Aubry exerce d'importantes responsabilités professionnelles.

De retour à Joinville, Jeanine AUBRY s'implique dans la vie locale, notamment associative. Elle entre au Comité de la Croix-Rouge de Joinville et en devient présidente en 1984, fonction qu'elle exercera durant 19 ans. Des activités vont se développer, tel le vestiaire ou la distribution alimentaire ; d'autres vont être créées comme les cours d'alphabétisation, la participation au fonctionnement de la structure des sans-abris durant une dizaine d'années en partenariat avec la ville de Joinville et d'autres associations caritatives. Le bal de la Croix Rouge qui se déroulait chaque année en janvier permettait de récolter des fonds pour les œuvres de la Croix Rouge.

En 1995, elle devient Présidente du Conseil départemental de la Croix Rouge du Val-de-Marne, (aujourd'hui Délégation départementale). Elle en réorganisera les services départementaux et installera le siège départemental à Limeil-Brévannes.

A la fin de sa présidence départementale, elle reçoit l'insigne de **chevalier de l'Ordre National du Mérite** qui lui est remis par le Professeur Marc Gentilini, alors Président de la Croix Rouge Française.

Autre point important dans la vie de Jeannine Aubry : la propriété familiale dans le Val-de-Marne à Bourgueil que le couple Aubry appelait « leur troisième enfant » après Olivier et Stéphane leurs deux fils. La culture de la vigne et du vin va vite devenir une autre passion pour la famille, en « Rabelaisie », évocation de la vie sensible et intense, qui permet à Jeannine Aubry de s'adonner également à la peinture.

En 2013, Pierre Aubry Maire de Joinville le Pont décède. Sa veuve partage alors son temps entre la Touraine et Joinville le Pont. Elle rejoint notre association comme veuve de Légionnaire.

Jeannine Aubry est décédée le 11 octobre 2022 à Neuilly sur Seine 92.

*D.P. d'après l'hommage rendu à Jeannine Aubry par ses enfants Olivier et Stéphane lors de ses obsèques.*

## Le Gala de la Section

Le samedi 15 octobre 2022 a eu lieu le Gala de la Section, organisé cette année par le Comité de CRETEIL et sa Présidente Christiane Prioux, à la Salle Georges Duhamel au Mont-Mesly et a réuni environ 150 personnes de la section, de l'Ordre National du Mérite et des Palmes Académiques.



Les participants étaient accueillis par la Musique des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police de Paris, et les Porte-Drapeaux du Comité d'Entente des Anciens Combattants de Créteil.



Après les diverses allocutions dont celle de Monsieur Cathala, Maire de Créteil -qui avait prêté la salle- et celle de Mme Thibault, Préfète et adhérente au Comité de Créteil, une aubade était donnée par la Musique des Gardiens de la Paix.

Notre Comité était représenté par Marie-Thérèse Bailly, Jacques Hascoët (tous deux de Bry), Ya Ding et son accompagnatrice, Dominique Périgord et Joël Lefèvre de Champigny et Marcel Vézinat et Françoise Farges de Villiers sur Marne. La table était complétée par Monsieur et Mme Lorin de l'Ordre National du Mérite.



Au cours du déjeuner, un spectacle théâtral nous était proposé par la troupe « A Contrario » sur le thème de l'année MOLIÈRE : saynètes du Malade Imaginaire et de Tartuffe.



## HISTOIRE

***NAPOLÉON 1<sup>er</sup> et PARIS*** par Marcel VEZINAT, Officier Légion d'honneur 2008

Je me permets de citer l'ouvrage de Georges POISSON, Conservateur Général du Patrimoine Ancien Directeur du Musée Ile de France à SCEAUX

Cet ouvrage de septembre 2002 est une réédition de 1964.

Il fallait ainsi rappeler à ceux qui l'ont oublié, ce que nous devons à Napoléon 1<sup>er</sup> pour PARIS :

Outre la rue de Rivoli, les deux arcs de triomphe, la colonne Vendôme, l'église (temple) de la Madeleine, la Bourse, la façade de la Chambre des Députés, l'aile Rivoli du Louvre et l'achèvement de la tour carrée, les ponts des Arts et Iéna, douze fontaines, les rue de la Paix et Castiglione, la Place Saint Sulpice, les Catacombes, etc.

On voit ici un Napoléon bien différent des champs de bataille, désirant faire servir les monuments, à la gloire de son règne.

Il faut rappeler les premières rencontres du jeune Corse avec la Capitale, souhaitant son embellissement !

Un Napoléon, partisan de techniques modernes, écoutant les conseils, grand, voyant juste, voyant souvent beau.

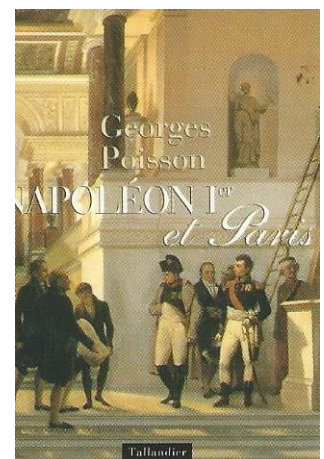
Il voulait une capitale majestueuse pour servir la gloire de son règne !

Napoléon impulsif dans ses décisions, mais réfléchi dans l'exécution ; pour bâtir à son image cette capitale majestueuse dont on contemple aujourd'hui les chefs d'œuvre, grâce aussi, aux concours de nombreux architectes.

Et ne pas oublier les secrets des canaux de Paris conçus en 1802 par Napoléon Bonaparte sans lesquels la capitale ne serait pas celle qu'elle est aujourd'hui.

Il faut lire et relire le livre de Georges POISSON « NAPOLÉON 1<sup>er</sup> et PARIS », Editions TALLANDIER pour découvrir l'intérêt passionné porté par Napoléon à l'embellissement de la Cité PARIS, qu'il voulait éblouissante.

Mais ce sera finalement un édifice Louis XIV, pour le repos de l'Empereur, aux bords de la Seine, au milieu de ce peuple parisien qui l'a tant aimé.



***ANNONCE -A VENDRE : cause double emploi***

***Trois Tomes neufs en Coffret « L'HISTOIRE DE LA GENDARMERIE de l'Ile de France » septembre 2006. Avec témoignages du Général BEAUDONNET. 50 euros les 3 volumes neufs 1200 pages. S'adresser à Marcel VEZINAT courriel vezinat.marcel@orange.fr tél 06 12 33 86 41***

## L'histoire du « vase de Soissons »



Cette expression est connue de tous, ou presque. En réalité, elle est plus complète qu'on le dit : « *souviens-toi du vase de Soissons* », ce qui peut signifier de nos jours une promesse d'une vengeance...

Revenons donc au Ve siècle, à l'Histoire, et laissons à Grégoire de Tours (538-594), évêque et historien de l'Église et des Francs, nous raconter cet épisode plutôt surprenant.

Nous sommes en 486...

Après la mort de Childéric, son fils Clovis était devenu roi des Francs. Syagrius, gouverneur des Romains, résidait dans la ville de Soissons (en Gaule du nord, où il devait contenir la poussée des Francs).

Clovis marcha sur la ville. Après avoir choisi le champ de bataille, le combat s'engagea. Syagrius, voyant son armée défaite, prit la fuite et se réfugia auprès du roi Alaric II (roi des Wisigoths) à Toulouse. Clovis envoya prier Alaric de le remettre entre ses mains disant qu'autrement il lui déclarerait la guerre. Craignant de s'attirer la colère des Francs, celui-ci livra Syagrius chargé de fers. Clovis, l'ayant reçu, ordonna à un esclave de le garder, et, s'étant emparé de son royaume, il le fit égorger secrètement.

Pendant cette guerre, l'armée de Clovis pillait un grand nombre d'églises, parce que ce prince était encore plongé dans un culte idolâtre. Un jour, des soldats enlevèrent d'une église un vase d'une grandeur et d'une beauté étonnantes, ainsi que le reste des ornements du saint ministère. L'évêque de cette église envoya vers lui des messagers pour lui demander que, s'il ne pouvait obtenir de récupérer les autres vases, on lui rendît au moins celui-là. Le roi, ayant entendu ces paroles, dit aux messagers : « Suivez-moi jusqu'à Soissons, parce que c'est là qu'on partagera tout le butin. Si le sort m'attribue ce vase, je ferai ce que le père demande. »

Une fois à Soissons, on mit au milieu de la place tout le butin, et le roi dit : « Je vous prie, mes braves guerriers, de vouloir bien m'accorder, outre ma part, ce vase que voici », en le montrant. Les plus sages répondirent aux paroles du roi : « Glorieux roi, tout ce que nous voyons est à toi. Nous-mêmes sommes soumis à ton pouvoir, fais donc ce qui te plaît sans craindre d'opposition. »

Mais un guerrier présomptueux, moins courtisan, éleva sa francisque et en frappa le vase, s'écriant : « Tu ne recevras de tout ceci rien d'autre que ce que te donnera vraiment le sort. » A ces mots, tous restèrent stupéfaits. Le roi cacha le ressentiment de cet outrage. Il rendit aux messagers de l'évêque le vase mais garda au fond du cœur une secrète colère.

«



Un an après, Clovis ordonna à tous ses guerriers de venir au Champ de Mars, revêtus de leurs armes, pour faire voir si elles étaient brillantes et en bon état. Quand tous les soldats furent là, il arriva auprès de celui qui avait frappé le vase, et lui dit : « Personne n'a des armes aussi malpropres que les tiennent, car ni ta lance, ni ton épée, ni ta hache, ne sont en bon état. » A ces mots, il lui arrache sa hache et la jette à terre.

Le soldat s'étant abaissé un peu pour la ramasser, le roi, levant sa francisque, la lui abattit sur la tête, en lui disant : « Voilà ce que tu as fait au vase de Soissons. »

*Histoire des Francs, selon Grégoire de Tours*

François Messina

## La rubrique médicale du Docteur Hascoët

### La vaccination : une injection ou un rappel ?

Même si certains sont formellement contre, il faut se rendre compte que la vaccination sauve des millions de vies. Pour les plus anciens... Souvenez-vous de la **grande épidémie de poliomyélite des années 50** qui a tué ou rendus infirmes ou dépendants à vie tellement de gens. La vaccination est apparue comme un véritable miracle car c'était et c'est toujours le seul traitement. Des maladies comme la variole, qui a été officiellement éradiquée par l'OMS depuis 1977, la diphtérie, qui a disparu de France depuis 1994 (Seuls quelques cas rapportés ont été recensés) ... entre autres, prouvent si besoin est la nécessité de se faire vacciner.



**Seulement voilà... Les Français sont distraits ou parfois rebelles.**

**L'état a donc décidé de rendre un certain nombre de vaccinations obligatoires.**

### Contre quelles maladies ?

**Le tétanos** : C'est une maladie non contagieuse mais mortelle en l'absence de traitement en réanimation. Elle est due à un **bacille** se trouvant dans la terre et impossible à éradiquer. Le bacille pénètre par la plus infime des plaies et va provoquer la sécrétion d'une des plus puissantes toxines connue au monde. Il provoque des convulsions ou de terribles contractions et spasmes de la face, du cou et de tout le corps. La mort survient a priori par asphyxie.

**La diphtérie** : Mortelle également. La diphtérie est due à différentes **bactéries**. Elle est transmise par la toux, les gouttelettes d'éternuement dans sa forme ORL, plus rarement par des objets souillés, mais aussi au travers de

plaies et de piqûres. Certaines formes sont transmises par le lait cru de vache ou par le contact avec des animaux domestiques contaminés Elle entraîne une angine pouvant provoquer la mort par asphyxie ou des atteintes cérébrales, cardiaques, rénales dues à des toxines sécrétées à partir des bactéries.

**La poliomyélite** : Mortelle ou définitivement invalidante par les paralysies qu'elle provoque en quelques heures. Elle est due au poliovirus et se transmet par voie féco buccale. (intérêt du lavage des mains). Il n'y a pas de traitement. Seule la vaccination est efficace.

**La coqueluche** : Elle est due à **un bactérie**. Extrêmement contagieuse, sa transmission se fait par voie naso pharyngée. Première cause de mortalité du jeune enfant avant la vaccination. Elle se caractérise par des quintes de toux brutales et prolongées avec une reprise respiratoire bruyante comparable au chant du coq. Guérison sur plusieurs semaines.

**L'haemophilus influenzae b (Ou Hib)** : Due à **des bactéries** pouvant causer des infections graves et potentiellement mortelles. Les enfants âgés de moins de 5 ans sont particulièrement à risque. La mort peut survenir par étouffement (épiglottite aiguë) . Elle donne des otites, méningites avec souvent de graves séquelles, pneumonies... Transmission par la toux et les éternuements,

**L'hépatites B** : C'est une maladie **virale** qui touche le foie en détruisant ses cellules. Elle peut passer à l'insuffisance hépatique chronique voire dégénérer en cirrhose et plus rarement en cancer. Sa transmission est sexuelle, par le sang ( exposition accidentelle, échange de seringues chez les toxicomanes...), par une mère porteuse du virus lors de l'accouchement.

**Le pneumocoque**. C'est **une bactérie**. Il entraîne des pneumonies qui sont mal tolérées par les personnes fragiles. Il peut aussi être responsable d'otites et de méningites, notamment chez les jeunes enfants. La contamination se fait par la toux, les postillons... Le pneumocoque est devenu résistant à de nombreux antibiotiques et les infections qu'il provoque sont parfois difficiles à traiter.

**Le méningocoque** est une **bactérie** présente dans la gorge et le nez. Parfois, il est responsable d'infections graves, comme des méningites, chez les enfants et les jeunes adultes. Il existe plusieurs types de méningocoques A, B, C. En France, les types B et C sont les plus répandus. Si la vaccination contre le type B est recommandée, seule la C est obligatoire.

La **vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole** est obligatoire pour les nourrissons nés depuis le 1er janvier 2018. Ce sont des maladies virales extrêmement contagieuses qui se transmettent par voie aérienne et qui peuvent entraîner des complications plus ou moins graves. Encéphalites pour la rougeole, méningites ou atteintes testiculaires pour les oreillons. La rubéole est bénigne en soi, mais peut entraîner des malformations fœtales pendant les premiers mois de grossesse chez une femme non immunisée.

**Cela dit**, des vaccinations sont très fortement conseillées, en particulier celle contre le **papillomavirus** chez les jeunes gens et jeunes filles entre 11 et 14 ans. Ce virus à transmission sexuelle, provoque des lésions du col de l'utérus susceptibles de dégénérer en cancer.

Je ne m'étendrai pas sur les cas particuliers fort nombreux (consultez votre médecin),.

**Mais quand même, les vaccins contre La Covid et la grippe restent actuellement en vedette.**

**Le BCG contre la tuberculose est fortement recommandé chez le nouveau-né** suivant le milieu où l'on se trouve , en particulier, actuellement en Ile de France.

**Dernière chose** Il faut différencier l'injection initiale de la dose de rappel qui ne contient qu'une demi dose de virus.

Chacun doit donc prendre ses décisions en fonction de son sens des responsabilités





I : Dose de vaccin complète  
 R : La plupart du temps demi dose

--O-O-O-O-O--

*Et pour finir l'année ...*



Un savoureux et sympathique repas a réuni quelques sociétaires (malgré des défections encore dues au Covid) aux Ecuries de Condé à Saint Maur, le 15 décembre 2022

De gauche à droite et de haut en bas : Mrs François Mahieux, Hervé Mateo – (Trésorier de la Société d'Encouragement au Progrès dont Marcel Vézinat est médaille d'or), François Messina, Marcel Vézinat, Monique Duguet, Marie-Thérèse Maniscalco, Jeanine Clément, Joël Lefèvre, Jacques Hascoët, Gérard Duguet,, Jocelyne Chanoine (veuve de Pierre Chanoine Grand Officier LH, 1<sup>er</sup> Commandant de bord du Concorde d'Air France, sur lequel Gérard Duguet fut également commandant de bord) Dominique Périgord et Marie-Thérèse Bailly.

Vos interlocuteurs au Comité :

La Présidente  
 Dominique PÉRIGORD  
 06.18 44 18 86  
 18 avenue Guynemer  
 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE  
 Déléguée de Champigny  
[perigorddodo@yahoo.fr](mailto:perigorddodo@yahoo.fr)

le Président Honoraire  
 Marcel VEZINAT  
 0612338641  
 49 rue Jean Jaurès  
 94350 VILLIERS SUR MARNE  
 Délégué de Villiers

Le Secrétaire Trésorier  
 Jacques HASCOËT  
 06 11 47 76 00  
 17 Av Georges Clémenceau  
 94360 BRY SUR MARNE  
 Déléguée de BRY  
[jacques.hascoet6@orange.fr](mailto:jacques.hascoet6@orange.fr)

Gérard DUGUET  
 01 42 83 76 41  
 6 rue Marcel Carné  
 94340 JOINVILLE LE PONT  
 Délégué de Joinville

François MESSINA  
 Vice Président 06 14 25 52 02